

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 25 NOVEMBRE 2019Objet : **PARTICIPATION AUX GLORIEUSES DE BRESSE**

Membres élus présents : MM. BAILLY – BERTILLOT – BORTOT – BUGAUD - DELLABLANCHE – FONTENAT – FRATTA – GALLET – GINOT – JOUSSEAU - LUGAND – MARMILLON - MONNET – NALLET – PRADEL – VERNE - VILLARD

Membres associés présents : MM. CORBIOLI – DUCLOS-COLAS - LAMY – MAULET - PIERROT – PREVALET - VIALLO

Intervention de Frédéric Bortot, Vice-président Secrétaire

Comme les années précédentes, le comité d'organisation du concours de Volailles Bresse Gourmande sollicite la CCI de l'Ain pour une dotation pour Montrevel-en-Bresse, Pont-de-Vaux et Bourg-en-Bresse.

Une assiette gravée en laiton est remise traditionnellement par la CCI aux lauréats.

Les Glorieuses de Bresse auront lieu le 13 décembre à Bourg-en-Bresse, le 15 décembre à Pont-de-Vaux et le 17 décembre à Montrevel-en-Bresse.

En plus du relais de la manifestation en actualité sur le site de la CCI pour valoriser le patrimoine de l'Ain, une dotation pourra être versée à chaque comité qui en fait la demande :

- pour Bourg-en-Bresse : 245€ avec une assiette gravée,
- pour Montrevel-en-Bresse : 205€ avec une assiette gravée,
- pour Pont-de-Vaux : 205€ avec une assiette gravée.

Pour mémoire, en 2018, les 3 assiettes (avec écrin, chevalet et gravure) ont coûté 272,70€ TTC. Cette année, la production des 3 assiettes coûte 276,30€ TTC.

L'Assemblée, vu l'exposé de Frédéric Bortot, Vice-président Secrétaire, donne son accord pour les dotations aux Glorieuses de Bresse, selon les modalités suivantes :

- **Pour Bourg-en-Bresse : 245€ avec une assiette gravée,**
- **Pour Montrevel-en-Bresse : 205€ avec une assiette gravée,**
- **Pour Pont-de-Vaux : 205€ avec une assiette gravée.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	32
- Nombre de Membres présents	17
- Nombre de voix pour	17
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT
Vice-président Secrétaire



Patrice FONTENAT
Président

